

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/94  
12 septembre 2003

(03-4871)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Cinquième session  
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

## CONGO

### Déclaration de S.E. Mme Adelaïde Moundele-Ngollo Ministre du commerce, de la consommation et des approvisionnements

La tenue de la présente Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce me donne l'occasion de partager avec l'ensemble des autres Membres de notre Organisation les préoccupations du gouvernement de la République du Congo concernant l'évolution des négociations commerciales engagées depuis la Conférence de Doha.

Permettez-moi avant tout d'exprimer notre gratitude à S.E. M. le Président de la République du Mexique, et nos remerciements au gouvernement, ainsi qu'au peuple de ce beau pays, pour l'hospitalité et l'accueil combien chaleureux dont notre délégation est l'objet depuis notre arrivée.

Je voudrais également rendre un hommage appuyé au Directeur général de l'OMC et à l'ensemble de ses collaborateurs pour les actions multiformes d'assistance qu'ils ne cessent de déployer en faveur des pays en développement.

C'est ici le lieu de se féliciter de l'accord, récemment conclu, concernant les médicaments génériques. Nous espérons vivement que son entrée en vigueur et sa mise en œuvre seront moins laborieuses qu'auront été les négociations.

La République du Congo est un État de l'Afrique centrale qui regorge de potentialités économiques significatives.

Cependant, le peuple congolais, désarmé par les nombreuses épreuves endurées dans le cadre de la conquête de sa souveraineté, ne tire guère profit de cet avantage qui lui a été pourtant offert par une nature si généreuse à son égard.

Les efforts de toutes sortes, fournis par les pouvoirs publics depuis l'accession du pays à l'indépendance, se sont avérés vains à cause des conflits sociaux internes et de l'hostilité du contexte économique international.

Aussi, loin de s'arranger, la situation n'a cessé d'empirer au fil des ans.

Aujourd'hui encore, la majorité de nos concitoyens vit dans une misère extrême.

Cette situation dramatique n'a pour autant pas entamé l'ardeur du peuple congolais, résolu à relever les défis du développement de son économie et de l'amélioration de son bien-être.

À cet effet, sous l'impulsion de son Président, S.E. M. Denis Sassou Nguesso, le Congo entreprend des réformes internes dans tous les secteurs de l'économie nationale, afin de créer un environnement plus propice à l'investissement.

Au plan extérieur, le Congo prend une part active dans la dynamisation de l'intégration sous-régionale et régionale au niveau du continent.

Par ailleurs, la réactivation et le renforcement de la coopération avec divers partenaires bilatéraux et multilatéraux sont en cours.

Toutes ces actions ne peuvent apporter le meilleur de leur potentiel que si elles reçoivent l'appui indispensable de la communauté internationale.

C'est ici le moment d'interpeller tous les Membres de l'OMC sur la nécessité d'aborder les travaux de la présente Conférence avec le souci constant de soutenir les efforts de développement de tous les pays, particulièrement de ceux qui sont en difficulté, afin de relever ensemble le défi constitué par les objectifs du Millénaire pour le développement.

La Conférence ministérielle de Doha avait réalisé l'exploit d'effacer dans la conscience des pays en développement les inquiétudes nées de l'échec de la Conférence de Seattle.

Les compromis réciproques, auxquels les pays développés et ceux en développement étaient parvenus, avaient suscité de grands espoirs, notamment en ce qui concerne le dossier agricole, la santé publique, l'assistance technique, le renforcement des capacités, le traitement spécial et différencié, etc.

Présentement, à l'heure du bilan, caractérisé essentiellement par le non-respect du calendrier et l'intransigeance de certains Membres, on se rend compte que les engagements pris à Doha manquaient vraisemblablement de sincérité. À tout le moins, on peut dire que la volonté de les traduire en actes concrets a fait cruellement défaut.

Ainsi, on serait rattrapé par le syndrome de Seattle si les efforts fournis récemment par les négociateurs n'avaient pas permis d'enregistrer quelques évolutions dans les domaines des médicaments et de l'agriculture.

Toutefois, la lenteur observée dans la mise en œuvre du Programme de Doha nous met devant un dilemme car, non seulement certains parmi nous souhaitent avancer plus vite vers l'ouverture de nouveaux chantiers, tels que ceux liés aux dossiers de Singapour, pendant que d'autres, par contre, peinent encore à s'adapter aux dispositions des Accords du Cycle d'Uruguay.

Nous sommes tous d'accord que la libéralisation du commerce doit se poursuivre, et même s'accélérer, mais est-il possible de cheminer ensemble dans un processus de négociation apparemment déséquilibré? Est-il seulement envisageable d'aboutir à un consensus lorsque chacun veut camper sur ses positions, en se retranchant sur les intérêts particuliers et en exerçant des pressions de toutes sortes pour les faire triompher?

La présente Conférence a donc la lourde tâche d'évaluer, sans complaisance, l'exécution à mi-parcours du Cycle de Doha, de tirer les leçons des positions, très souvent contradictoires, défendues par les États ou groupes d'États et de définir la nouvelle stratégie de négociation, susceptible de nous conduire ensemble vers une entente réelle, autour des préoccupations des uns et des autres, basée, forcément, sur des compromis réciproques.

C'est une mission difficile, tant les intérêts des Membres divergent. Mais, avons-nous le choix? Il conviendrait donc d'examiner tous les éléments de blocage et de proposer les moyens de les éliminer, afin de réaliser les progrès rapides, tant souhaités et attendus par nos populations, qui veulent vite sortir du cycle infernal de la pauvreté et du chômage, de la marginalisation et du sous-développement.

Il s'agit en fait d'exiger, dans la réalisation des objectifs du Programme de Doha, que chacun de nous fasse preuve, avant toute chose, de solidarité afin de permettre aux petites économies de bénéficier des mesures de soutien pouvant vite les aider à atteindre un certain niveau de développement et répondre par conséquent aux besoins de leurs populations.

Le rétablissement de la confiance au sein de notre organisation et aussi vis-à-vis des perspectives d'avenir est à ce prix. Il est un passage obligé pour un bon déroulement des négociations présentes et futures.

Au nombre des sujets qui préoccupent les États en développement en général, et particulièrement le Congo, figurent: l'assistance technique, le renforcement des capacités et le traitement spécial et différencié dont la redéfinition aura un impact réel et immédiat sur la capacité d'offre des États intéressés, la compétitivité de leurs unités de production et leurs performances économiques.

C'est dans ce contexte que la République du Congo soutient fermement l'initiative engagée par quelques États africains concernant les subventions sur le coton, afin que soit prise en compte la nécessité de survie d'environ 10 millions de paysans.

Nous espérons que la présente réunion de Cancún se penchera sérieusement sur cette question pour donner aux pays en développement concernés une réponse adaptée à l'importance des intérêts en jeu.

À propos des OGM, notre pays, grand importateur de produits alimentaires pour près de 150 millions de dollars par an, serait tenté de favoriser ou de soutenir leur vulgarisation dans le monde. Mais nous aimerions tout d'abord, non seulement mieux appréhender leur impact sur l'environnement et les développements futurs de nos activités agricoles, mais aussi et surtout mieux mesurer les conséquences de la consommation de ces produits sur la santé et la vie humaine.

La prolifération des accords commerciaux régionaux, perceptible dans toutes les régions du monde, est une donnée à prendre en compte dans les discussions au niveau de l'OMC.

En particulier, compte tenu des avantages qu'ils prévoient procurer aux pays concernés, notamment dans le cadre de l'accès aux marchés, il serait souhaitable d'introduire plus de flexibilité dans certaines dispositions de l'Accord du GATT de 1994, ce qui permettra de préserver la compatibilité entre les ACR et les règles de l'OMC.

Malgré le faible niveau de résultats obtenus dans le cadre de l'exécution du Programme de Doha, la République du Congo reste attachée à l'idée qu'un système commercial multilatéral bien organisé et équilibré peut contribuer au développement partagé des nations et au mieux-être des populations de notre planète.

La pauvreté qui côtoie encore quotidiennement les peuples d'Afrique et d'ailleurs, ainsi que les tensions socioéconomiques passagères souvent observées dans les pays développés, sont révélatrices, entre autres, des limites de nos choix politiques, des contraintes environnementales, mais aussi du manque de cohésion entre les membres de notre communauté.

C'est pourquoi nous réaffirmons notre adhésion à la Déclaration de Doha et demandons une analyse systématique des questions qui y sont soulevées pour adopter de nouvelles stratégies pour leur résolution.

Le développement harmonieux et équilibré de tous les États membres de l'OMC doit demeurer l'objectif essentiel de la présente Conférence. C'est pourquoi elle doit déboucher, à notre avis, à la mise en place d'un véritable partenariat mondial en faveur du développement, assis sur une volonté commune clairement exprimée et mise en œuvre avec persévérance.

La République du Congo s'engage aux côtés du Groupe africain et des États ACP à soutenir toutes les initiatives susceptibles de promouvoir ce développement durable pour tous les pays en général, de ceux ayant des petites économies tout particulièrement.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

---